

AURILLAC DEVELOPPEMENT

Société anonyme Publique Locale à Conseil d'administration
au capital de 81.960 euros

Siège social : 1 bis Place des Carmes Centre de Congrès

15000 AURILLAC

378 424 998 RCS AURILLAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 JUIN 2023

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société AURILLAC DEVELOPPEMENT (ci-après la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous rappelons que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ; approbation des conclusions dudit rapport.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus aux membres du Conseil d'administration ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

PREMIERE PARTIE :
RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

SITUATION, ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES – COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS

Après près de deux exercices impactés par la crise sanitaire, une reprise des événements s'est amorcée depuis début 2022. Toutefois, il ne s'agit pas encore d'une pleine reprise. Le public et certains organisateurs peinent à revenir sur les gros événements. L'année 2022 reste très perturbée même si l'activité économique revient plus que l'activité culturelle, qui reste très impactée.

La reprise de l'activité amorcée dès l'automne 2022 ne suffit pas à présenter un chiffre d'affaires représentatif de la SPL AURILLAC DEVELOPPEMENT.

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires net hors taxes :

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Chiffre d'affaires net hors taxes	651 593	471 311	180 282
Evolution de notre chiffre d'affaires en % :			38,25

Résultats intermédiaires

Résultat d'exploitation :

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Résultat d'exploitation	-29 507	92 311	-121 818
Evolution de notre résultat d'exploitation en % :			-131,96

Résultat courant avant impôt :

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Résultat courant avant impôt	-29 507	92 311	-121 818
Evolution de notre résultat courant avant impôt en % :			-131,96

Autres résultats intermédiaires

Résultat financier :

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Résultat financier	0	0	0
Evolution de notre résultat financier en % :			

Produits exceptionnels :

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Produits exceptionnels	826	0	826
Evolution des produits exceptionnels en % :			

Charges exceptionnelles :

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Charges exceptionnelles	124	2 706	-2 582
Evolution des charges exceptionnelles en % :			-95,42

Charges d'exploitation

Vous trouverez ci-après un comparatif de nos charges d'exploitation avec leur évolution par rapport à notre chiffre d'affaires :

Nature	Exercice 31/12/2022	% du CA HT	Exercice 31/12/2021	% du CA HT	Evolution	
	en Euros		en Euros			
Chiffre d'affaires	651 593		471 311			
Autres achats et charges externes	718 497	110,27	483 196	102,52		48,70
Impôts et taxes (hors IS et TVA)	19 540	3,00	16 027	3,40		21,92
Salaires	258 143	39,62	180 166	38,23		43,28
Charges sociales	82 969	12,73	40 819	8,66		103,26
Amortissements	3 721	0,57	5 038	1,07	-	26,14
Dotations aux provisions	1 923	0,30	7 152	1,52	-	73,11
Autres charges	26 643	4,09	10 545	2,24		152,66

LE PRISME

Sur un plan culturel (concerts), le début d'année (janvier à mars) est encore fortement marqué par les reports de concerts. La saison démarre début mars avec Le Lac Des Cygnes le 2/03, Alban Ivanov le 2/04, accueil de la résidence de la tournée N'oubliez Pas Les Paroles (NOPL) et de la 1^{ère} date de la tournée le 9/04, Aldebert le 14/05, Kendji GIRAC le 21/05, Vitaa & Slimane le 8/06, Paul MIRABEL le 30/09, Inès REG le 10/11, Hatik le 12/11 et Casse-Noisettes le 1/12.

1 annulation le 28/10 : comédie musicale LUCIFER.

4 achats : Kendji GIRAC, Paul MIRABEL, Inès REG et Hatik. Le reste des dates est de la location directe aux tourneurs.

Sur un plan économique, le Prisme a pu accueillir de belles manifestations : le gala de la FDSEA le 2/02, le Forum des Métiers et de la formation de la CCI le 17/03, une assemblée générale regroupée du Crédit Agricole le 18/05, une assemblée générale de l'ADAPEI le 24/06.

Cet exercice reste donc fortement perturbé et il a été impossible de répondre à l'objectif défini par la DSP : proposer une programmation diversifiée de 10 à 12 dates.

Divers : ne générant pas de chiffre d'affaires mais impliquant la mobilisation des équipes de la SPL, ont été accueillies en extérieur (Place du 8 mai) : des lâchers de pigeons les 8/05, 4/06 et 10/07, le Torpedo Club le 7/08, les JO CABA les 9 et 10/09, le 17/11 les journées portes ouvertes de l'entreprise GERVAIS.

L'activité générée par les spectacles représente toujours une part importante du budget PRISME. Toutefois sur cet exercice, sa part est moins représentative qu'en 2019, année de référence « normale ».

LE CENTRE DES CONGRES

Au **31 décembre 2022 pour les utilisations commerciales et associatives**, le résultat de l'activité du Centre de Congrès est le suivant :

- 6.14 (contre 3.21 l'an dernier) « équivalents journées » tarifs commerciaux
- 39.95 (contre 35.88 l'an dernier) « équivalents journées » tarifs associatifs (*Dont 25 utilisations réservées Ville d'Aurillac*)

⇒ **Soit 46.09 « équivalents journées » (contre 39.09 l'an dernier), soit un chiffre en nette hausse par rapport à l'exercice 2021 (sur un exercice normal, nous sommes entre 45 et 50 utilisations).**

Le calcul des « équivalents journées » ne traduit pas le nombre d'événements se déroulant au Centre de Congrès. Il résulte du montant total du chiffre d'affaires réalisé divisé par les tarifs « journée » DSP du Centre de Congrès.

FOIRES ET SALONS : SALON DE L'HABITAT ET AUTOMOBILE

Le Salon de l'Habitat s'est tenu en version normale en 2022. L'entrée gratuite pour le visiteur a été reconduite, ce qui constitue un atout majeur pour l'exposant. Celle-ci a été très bien accueillie avec un retour en force du public.

Sur le plan quantitatif, cette édition a connu de nouveau d'excellents chiffres de fréquentation à savoir près de 12 000 visiteurs sur 4 jours.

Sur le plan qualitatif, on a subi une perte de 10% environ d'exposants, largement expliquée :

- *Soit par une forte reprise pour certaines entreprises et donc l'impossibilité d'assurer leur présence sur le salon ;*
- *Soit par une période très marquée par les difficultés de recrutement ;*

Le retour des exposants présents sur cette édition sur la qualité du salon est relativement positif même s'ils ont souligné la complexité d'un contexte actuel. Des efforts constants sont faits pour améliorer l'accueil des entreprises, la qualité des prestations, la communication et les animations proposées.

LES EUROPEENNES DU GOÛT

L'année 2022 marque la fin de la gestion du Festival des européennes du goût par la SPL AURILLAC DEVELOPPEMENT, dont l'organisation a été reprise par la commune d'Aurillac.

LA AURILLAC GEEK CONVENTION

L'année 2022 marque la création d'un nouvel événement sur le geek, très tendance actuellement : la AURILLAC GEEK CONVENTION.

Cet événement s'est déroulé les 17 et 18 septembre au Centre de Congrès et à l'Espace Les Carmes. Un programme riche en animations a été proposé pour cette 1^{ère} édition accueillie avec succès puisqu'on a comptabilisé près de 3000 visiteurs.

Comme tout nouvel événement, il est difficile d'équilibrer sur les premières éditions et cet événement est donc déficitaire.

LE RESTAURANT LES CARMES

L'Espace des Carmes étant régulièrement déficitaire depuis de nombreuses années, il présente un déficit encore plus important sur cet exercice fortement marqué par la crise sanitaire et donc une réduction des locations. Les charges restent stables. Cependant, cet outil reste un équipement lié et indispensable au Centre de Congrès, constituant souvent un plus pour les manifestations.

La mise en place de produits spéciaux ou « packs » a été fortement développée sur les années précédentes. Il semblerait que les clients confirment leurs besoins en privilégiant ces packs réunions.

Sa destination de départ (restauration) semble évoluer pour laisser la place à des manifestations de type « réunions » avec buffet (ou pas).

Toutefois, le Centre des Congrès ne peut pas fonctionner sans espace restauration et les deux structures sont étroitement liées.

LA VENTE D'ESPACES PUBLICITAIRES

La vente d'espaces publicitaires reste compliquée. Les entreprises réduisent fortement leur budget communication donc la publicité (papier). L'évolution vers le numérique accroît aussi ce constat. La vente d'espaces publicitaires sur Agglo Mag et des guides de l'Office de Tourisme n'échappe pas à la réalité.

Chiffres en HT	Agglo Mag	Office de Tourisme guide/plan	Clé- vacances	Cantal Pêche	Guide OMS
CA HT 2009(31/12)	21 003 €	25 992 €	9070 €	5 840 €	
CA HT 2010 (31/12)	11 300 €	23 024 €	6 790 €		
CA HT 2011 (31/12)	11 264 €	22 221 €	0	0	5000 €
CA HT 2012 (31/12)	8 630 €	20 378 €	0	0	0

CA HT 2013 (31/12)	9 377 €	19 328 €			
CA HT 2014 (31/12)	7 914 €	18 212 €			
CA HT 2015 (31/12)	8 269 €	16 258 €			
CA HT 2016 (31/12)	9 729 €	16 658 €			
CA HT 2017 (31/12)	9 436 €	16 308 €			
CA HT 2018 (31/12)	10 033 €	16 958 €			
CA HT 2019 (31/12)	9 030 €	18 773 €			
CA HT 2020 (31/12)	3 456 €	16 093 €			
CA HT 2021 (31/12)	5 678 €	16 043 €			
CA HT 2022 (31/12)	2 805	16 293 €			

AGGLO MAG

La SPL AURILLAC DEVELOPPEMENT a renouvelé sa convention avec la CABA fin 2022.

Le chiffre d'affaires lié à AGGLO MAG est en forte diminution sur cet exercice, ce qui s'explique par l'absence ou le retard de plusieurs numéros et une baisse du chiffre d'affaires expliquée également par le contexte.

Nous rappelons que les conditions financières composées de 3 taux de reversement en fonction du chiffre d'affaires restent inchangées et sont les suivantes :

- 29% jusqu'à 17.000 € HT de CA,
- 39% de 17000 à 34000 € HT de CA,
- 47% de 34000 à 51000 € HT de CA,
- 55% au-delà.

AUTRES SUPPORTS

- **Guide et Plan de Ville Office de Tourisme**

Ce sont deux supports qui fonctionnent bien et très utiles pour les visiteurs de l'office de tourisme du Bassin d'Aurillac.

Le CA est en légère augmentation par rapport à 2021.

RESULTAT NET COMPTABLE

L'activité se traduit par une perte de 15 762,82 €.

Ce déficit résulte principalement :

- du maintien des entrées gratuites pour le Salon de l'habitat, perte non compensée par le chiffre d'affaires lié à la vente de produits annexes ;
- de la création de la 1^{ère} édition de la AURILLAC GEEK CONVENTION ;
- de 2 achats de spectacles déficitaires (Inès REG et HATIK).
- de la conjoncture et de la baisse d'activité génératrice de chiffres d'affaires.

Le résultat de l'exercice précédent était un bénéfice de 69 965,94 €.

PERSONNEL

D'un point de vue social, nous précisons que notre effectif moyen a été de sept personnes.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important méritant d'être signalé n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité significative en matière de recherche et développement.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les orientations pour l'année 2023 s'articulent autour des points suivants :

- L'objectif est le maintien des activités du Prisme malgré les nombreux reports de spectacles et la forte inflation « d'après-crise » des cachets de productions ;
- Maintien des locations du Centre de Congrès et de la dynamique amorcée ;
- Maintien de l'offre de produits adaptés sur l'Espace des Carmes : petits aménagements à poursuivre avec la CABA. Des travaux sont en cours sur 2023. Réfléchir constamment à une communication et une politique commerciale de cet équipement ;
- Redoubler d'efforts pour faire progresser l'activité de la régie publicitaire ;
- La poursuite de la redynamisation du prochain Salon de l'Habitat ;
- Retour du Festival AURILLAC EN SCENE ;
- 2^{ème} édition de la AURILLAC GEEK CONVENTION.

En conclusion, sur 2023, au regard d'un contexte encore marqué par l'actualité (*crise économique, etc...*) et du retour du festival AURILLAC EN SCENE, la prudence est de rigueur quant à l'achat de gros spectacles sur le Prisme. Nous constatons une reprise améliorée mais progressive de l'activité économique sur le Centre de Congrès. Le volet culturel reste fragile sur l'ensemble de notre activité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que notre société ne détient aucune filiale ni participation dans d'autres sociétés.

Elle n'a pris ou cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé. De même, elle n'a pris ou cédé le contrôle d'aucune société durant cet exercice.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

A la date de clôture de l'exercice et conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié de la société ne détient de titres de la société faisant l'objet d'une gestion collective aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-6) :

	Article D.441-6 I.1° : factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441-6 I.2° : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (facultatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (facultatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	31					5	8					3
Montant total des factures concernées ttc	33702,24	2008,58		408,10	306,37	2723,05	8166,98	2088,40		4331,58		6419,98
Pourcentage du montant total des achats ttc de l'exercice	3,83%	0,23%		0,05%	0,03%	0,31%						
Pourcentage du chiffre d'affaires ttc de l'exercice							1,08%	0,28%		0,57%	0,00%	0,85%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues							2					

Montant total des factures exclues ttc		8111,38 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-10 ou article L.441-11 du code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- o Délais contractuels : 30 jours - o Délais légaux : 60 jours	- o Délais contractuels : 30 jours - o Délais légaux : 30 jours

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons d'amortir la perte de l'exercice s'élevant à 15 762,82 € par prélèvement de pareille somme sur le poste « Autres réserves »

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre commissaire aux comptes.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est à renouveler.

**DEUXIEME PARTIE :
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Chers Actionnaires,

En application des dispositions des articles L. 225-68 al.6, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant les informations suivantes :

I – LISTE DES FONCTIONS

(C. com L. 225-37-4 1°)

En application de l'article L. 225-37-4 1° du Code de commerce, il est fait mention de la liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice.

Néant

II – CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L 225-37-4 2° DU CODE DE COMMERCE

(C. com L. 225-37-4 2°)

Aucune convention de la nature de celles visées par l'article L. 225-37-4 2° du Code de Commerce n'a été relevée sur l'exercice.

**III – TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE
D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

(C. com L. 225-37-4 3°)

Nous vous rappelons qu'il n'existe actuellement aucune délégation en cours de validité accordée par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous pourriez juger utiles.

Conseil d'administration

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social	81 960,00	81 960,00	81 960,00	81 960,00	81 960,00
Nombre des actions ordinaires existantes	5464	5464	5464	5464	5464
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription					
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	854 239,00	954 908,00	275 646,00	471 311,00	651 593,00
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	116 925,00	-171 880,00	161 926,00	93 193,00	-48 156,00
Impôts sur les bénéfices	26 268,00			19 639,00	-13 042,00
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	85 867,00	-187 475,00	168 179,00	69 966,00	-15 763,00
Résultat distribué					
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	26,21	-31,46	29,63	13,46	-6,43
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15,71	-34,31	30,78	12,80	-2,88
Dividende attribué à chaque action (a)					
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	8	7	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	236 020	225 526	132 492	180 166	258 143
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	76 609	65 328	17 812	40 819	82 969
a) Préciser, le cas échéant, par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.					